

## Formulaire d'inscription

Date limite d'inscription : 30 juin 2011

### Catégories (Cochez)

- Interprète 12 ans et moins
- Interprète 13-17 ans
- Interprète 18 ans et +
- Auteur-compositeur-interprète

### FRAIS D'INSCRIPTION

CATÉGORIES	FRAIS
• 12 ans et moins	35\$
• 13-17 ans	55\$
• 18 ans et +	55\$
• Auteur-compositeur-interprète	55\$

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Ville Province Code postal

Téléphone résidence: (\_\_\_\_\_) \_\_\_\_\_ Téléphone travail: (\_\_\_\_\_) \_\_\_\_\_

Adresse courriel : \_\_\_\_\_ Âge: \_\_\_\_\_ Date de naissance: \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_  
jj m aaaa

Pour que votre inscription soit valide, vous devez nous faire parvenir les éléments ci-dessous:

- Formulaire d'inscription rempli et dûment signé par le candidat
- Photo récente 3.5 x 5 pouces
- Lettre de présentation d'environ 180 mots
- Curriculum vitae artistique en 3 copies
- Inclure le titre , les paroles et l'interprète des trois chansons choisies en 3 copies, dactylographiées, noir sur blanc
- Mandat poste payable au Sommet de la Chanson de Kedgwick

Indiquez le choix de votre présentation aux auditions : (Cochez)

- Se présenter en personne
- Envoi d'un démo avec l'enregistrement des deux chansons choisies pour les auditions
- Présentation sur Youtube des deux chansons choisies pour les auditions

## Sommet de la Chanson de Kedgwick

- La période d'inscription s'étend du 6 mai au 30 juin 2011
- Le Sommet de la Chanson de Kedgwick est un concours où seul la chanson francophone est acceptée
- Un participant peut s'inscrire dans une seule catégorie
- Le participant doit choisir trois chansons francophone pour participer au concours
- Les 3 chansons choisies, serviront pendant toute la durée du concours, sans exception
- Le participant doit fournir le titre, les paroles et le nom de l'interprète des chansons choisies en 3 copies, dactylographiées, noir sur blanc
- Le participant est responsable de son accompagnement (sauf lors de la finale)
- Le participant a le choix de faire ses prestations avec ses trames sonores, s'accompagner lui-même ou se faire accompagner par un ou deux musiciens (sauf lors de la finale)
- Aucune voix de soutien (harmonie) n'est acceptée sur les bandes sonores
- En date du 30 juin 2011, le participant doit avoir l'âge requis pour sa catégorie
- Aucun accusé de réception ne vous sera envoyé
- Les dossiers incomplets ne seront pas traités
- Aucun remboursement après inscription

### Auditions—9 et 10 juillet 2011

Pour les auditions le candidat a le choix de:

- Se présenter en personne à la date et à l'heure fixée avec les personnes responsables
- Faire parvenir un démo avec l'enregistrement des deux chansons que vous aurez choisies pour les auditions
- Faire parvenir l'enregistrement des deux chansons que vous aurez choisies par l'entremise de Youtube et nous faire parvenir le lien de votre présentation

### Demi-finale—19, 20 et 21 août 2011

- Le participant interprètera les deux chansons présentées lors des auditions
- Les participants retenus pour la demi-finale doivent faire parvenir à l'organisation du Sommet de la Chanson leurs trames sonores avant le 5 août
- Trois participants par catégorie seront retenus pour accéder à la grande finale
- La journée du 21 août est une journée de formation obligatoire suivi rencontre avec le directeur musical pour les participants retenus pour la finale

### Finale—30 et 1er octobre 2011

- La journée du 30 septembre est réservée à la préparation et la mise en scène de la finale avec les participants
- Le 1er octobre, pratique générale et présentation de la finale en soirée
- Le participant doit interpréter une des chansons présentées à la demi finale et la troisième chanson choisie au moment de son inscription
- Tout les participants seront accompagnés sur la scène par des musiciens professionnels

## FORMATION

- La formation du 21 août est offerte gratuitement aux finalistes
- Le déjeuner et le dîner seront fournis aux finalistes
- Le finaliste rencontrera obligatoirement le directeur musical durant la journée de formation

## PRIX ET BOURSES

- Lauréat(e) interprète 12 ans et moins 250\$
- Lauréat(e) interprète 13-17 ans 500\$
- Lauréat(e) interprète 18 ans et plus 1000\$
- Lauréat(e) auteur compositeur interprète 1000\$
- Coup de cœur du public 200\$
- Finaliste de chaque catégorie 100\$
- Plusieurs autres prix seront dévoilés

## JURY

- Le jury sera composé de 3 personnes qualifiées pour les auditions, la demi finale et la finale
- Le jury notera le participant selon des critères pré établis
- Les décisions du jury seront irrévocables
- Le jury aura jusqu'au 15 juillet pour finaliser la première sélection des demi-finalistes

---

Par la présente, j'affirme avoir pris connaissance des règlements du concours « Le Sommet de la Chanson de Kedgwick » et je m'engage à m'y conformer intégralement. Je vous prie de considérer mon inscription et ma candidature affirmant que les renseignements remis sont exacts. Je dégage le « Sommet de la Chanson de Kedgwick » et son organisation de toutes responsabilités ayant pour origine une fausse déclaration ou omission de leur part advenant toutes réclamations de tiers.

---

Signature du candidat

---

Date

---

Signature du père, de la mère ou du tuteur (pour la candidat âgé de moins de 18 ans )

**Le Sommet de  
la Chanson  
de Kedgwick**

16, rue St-Jean-Baptiste,  
Kedgwick, N.-B., E8B 1L9  
Téléphone: (506) 235-3176  
Courriel: [info@sommetdelachanson.com](mailto:info@sommetdelachanson.com)  
Site web: [www.sommetdelachanson.com](http://www.sommetdelachanson.com)  
<http://www.youtube.com/user/Sommetdelachanson>